

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 10

Rubrik: Variétés ; Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Que de questions nous nous posons
Pour élargir notre horizon !
Quel est le degré de lumière,
Quelle ruche est la première,
Où sortent-elles toutes en même temps,
Soit qu'il pleuve ou fasse beau temps ?
Quoi qu'il en soit, le jour est là,
Déjà il est dans son éclat.
Devant cette grande puissance,
Quelle est notre reconnaissance ?
De notre Dieu c'est la bonté,
Et surtout la fidélité,
Qui provoque l'adoration
Et toute notre admiration.
Mais nous ne pensons pas au ciel,
Et nous trouvons ça naturel ;
Comme le repas toujours prêt,
Dont nous ne voyons pas les apprêts.
La fidélité de la mère
Qui est celle en qui l'on espère
Et qui ne nous fait pas défaut
Qui nous donne ce qu'il nous faut.
Songeant à ces réalités,
Augmentons nos capacités
De joie et de paix intérieure
Car c'est ce qui fait le bonheur..*

A. Chabry.

Variétés

QUELLE EST CETTE BESTIOLE ?

Une guêpe noire : j'ai observé, en juillet de cette année, pour la première fois de ma vie, butinant sur des fleurs, un étrange insecte.

J'ai toujours vu les guêpes jaunes rayées de noir avec une tête noire et jaune. Celle-ci était noire, finement rayée de jaune, exactement comme celle d'une autre guêpe. La taille, la conformation étaient exactement celles d'une guêpe. J'ai regardé cette bestiole prisonnière un bon moment dans un bocal de verre pour mieux l'observer, je regrette de l'avoir remise en liberté tant elle était curieuse.

Je ne l'ai confondu ni avec un bourdon (pas des bourdons

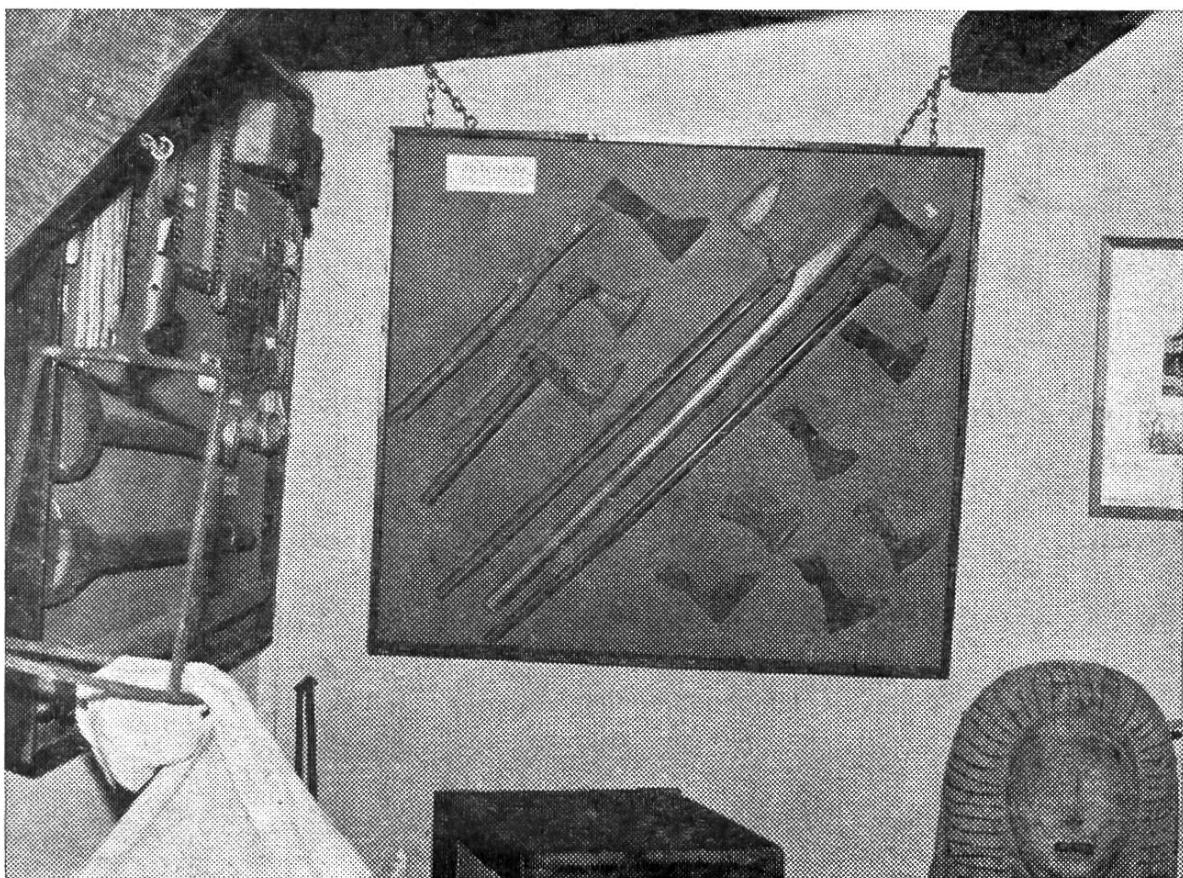
des abeilles, je veux dire un bourdon de cette race qui fait son nid dans le sol) ni avec une abeille maçonne ou l'une de ces petites mouches-abeilles qui butinent également, encore moins avec un frelon ou n'importe quelle bête butineuse, appartenant de loin ou de près à la « famille » des abeilles, si je puis dire.

J'ai parfois lu différents ouvrages traitant des abeilles et de leurs « semblables », je n'ai jamais trouvé nulle part la description d'une guêpe noire. Quelqu'un a-t-il déjà observé une guêpe de ce genre, en existe-t-il dans d'autres régions, celle-ci est-elle le résultat d'un croisement quelconque ou d'une fantaisie de la nature ?

Il me serait très agréable de trouver la réponse aux questions que je me pose et quiconque pourra m'en fournir aura droit à toute ma reconnaissance.

M^{me} G. Konrad.

Les couperets des apiculteurs en partie finement ciselés, d'origine très ancienne, étaient utilisés comme outils de travail et aussi comme arme par l'apiculteur des bruyères. Cette collection au Musée apicole de Celle (Basse Saxe) est une précieuse curiosité.



NOUVELLES DES RUCHERS DANS LES ENVIRONS DE LYON (FRANCE) AOUT 1970.

La récolte peut se qualifier de bonne malgré un démarrage assez lent en début de saison.

Il n'y a pas eu, à ma connaissance de récolte de miellat, mais principalement du miel de toutes fleurs et acacia, un peu de châtaigniers aussi à quelques ruches peu précoces.

La ponte avait un peu faibli dans le début d'août, elle reprend maintenant, les apports de pollen sont assez importants, parfois.

Un nourrissement stimulant sera nécessaire sous peu et les provisions seront à bien calculer pour assurer un hivernage correct.

RAPPORTS — CONFÉRENCES — CONGRÈS

CONGRÈS DE BUCAREST EN 1965

L'expérience faite par nous dans l'emploi thérapeutique du venin d'abeilles dans certaines maladies

*D^r Vl. Mladenov et D^r V. Kazandjyeva
du Sanatorium balnéaire du Ministère de la production agricole
de Kustendil-Bulgarie*

C'est depuis l'Antiquité que l'on connaît l'action thérapeutique du venin d'abeilles. On a mis à l'épreuve l'action des piqûres d'abeilles tant sur l'organisme sain que sur celui malade. Plus tard, lorsque les hommes ont eu plus d'expérience et ont appris à élever les abeilles, l'application du venin d'abeilles dans des buts thérapeutiques a pris une extension considérable. Pendant les deux dernières dizaines d'années et dans presque tous les coins du monde, l'intérêt des médecins pour l'action thérapeutique des produits apicoles — miel, venin, gelée royale, cire, propolis, pollen — a beaucoup grandi.

Actuellement c'est le venin d'abeilles (apitoxine) qui présente le plus d'intérêt au point de vue de l'application thérapeutique.

Afin d'éprouver les propriétés thérapeutiques de l'apitoxine, on a fait, au cours des dernières années, une série d'observations au Sanatorium balnéologique du Ministère de la production agricole de Kustendil.

A ces fins, on a utilisé du venin d'abeilles de production bulgare.

On a dissout, dans un litre d'eau, de 0,04 à 0,05 g de venin d'abeilles brut (non distillé). Ce venin a été utilisé, à l'aide de l'ionophorèse, de la manière suivante : on plaçait, sur l'endroit malade, deux électrodes pourvus de deux coussinets hydrophiles

ayant une surface de 150 à 250 cm² ; ces coussinets, après avoir été parfaitement lavés et bouillis dans un vase séparé, étaient humectés d'une solution d'apitoxine dans de l'eau chaude, appliqués sur la région malade et reliés à l'anode et au cathode du polistate de sorte que l'apitoxine était introduite d'une manière concomitante par les deux pôles.

On versait, sur chaque coussinet hydrophile, le premier jour 2 ml de solution, le second jour 3 ml, le troisième jour 4 ml, le quatrième jour 5 ml, le cinquième jour 6 ml, le sixième jour 7 ml, le septième et les jours suivants, jusqu'à la fin du traitement, 8 ml.

L'intensité du courant a été le premier jour de 10 mA, le second jour de 12 mA, le troisième de 14 mA, le quatrième de 16 mA, le cinquième de 18 mA, le sixième et les suivants, jusqu'à la fin du traitement, de 20 mA.

La durée a été : le premier jour de 10 minutes, le second de 12 minutes, le troisième de 14 minutes, le quatrième de 16 minutes, le cinquième de 18 minutes, le sixième et les jours suivants, jusqu'à la fin du traitement, de 24 minutes.

Le traitement était appliqué journallement. Dans un cycle de traitement d'une durée de 15 à 20 jours on consommait en moyenne de 200 à 250 ml de solution.

Après la première et la seconde application du traitement on faisait l'analyse de l'urine pour l'albumine et le sucre.

La seconde méthode d'application du venin consistait dans son application par massage, sur l'endroit malade, à l'aide d'un onguent (pommade). Pour 100 g d'onguent, constituant la dose thérapeutique d'un cycle, on mettait de 0,006 à 0,010 gramme de venin d'abeilles. Les deux premiers jours on appliquait 2 g d'onguent tandis que les jours suivants on mettait 5 g une fois par jour.

On a traité 203 malades, dont 188 hommes et 85 femmes. 108 malades (76 hommes et 32 femmes) souffraient de troubles du système nerveux périphérique ; 32 (14 hommes et 18 femmes) avaient des arthrites rhumatisques et rhumatoïdes ; tous dans un stade chronique et sous aigu de la maladie ; 59 (25 hommes et 34 femmes) souffraient d'arthrose déformante ; 4 (3 hommes et 1 femme) souffraient d'artérite des membres.

En âge, la répartition était la suivante :

Hommes de 21 à 30 ans (6) ; de 31 à 40 ans (40) ; de 41 à 50 ans (29) ; de 51 à 60 ans (30) ; de 61 à 70 ans (11), et, au-dessus de 70 ans (2).

Femmes de 21 à 30 ans (4) ; de 31 à 40 ans (22) ; de 41 à 50 ans (62) ; de 51 à 60 ans (24) ; de 61 à 70 ans (8), et, au-dessus de 70 ans (1).

Dans presque tous les cas il s'agissait de malades chez lesquels d'autres traitements n'avaient pas eu d'effet.

Un nombre de 108 malades souffrant d'affections inflammatoires du système nerveux périphérique — sciatique, névrite, plexite, etc. — ont été soumis au traitement, avec les résultats suivants :

Chez 32 d'entre eux les douleurs ont complètement disparu, la douleur à la palpation a également disparu et on a obtenu le rétablissement fonctionnel complet et la guérison. Chez 64, les douleurs et la sensibilité à la palpation ont été beaucoup réduites, ceux-ci quittant l'hôpital avec une amélioration visible de leur état.

Chez un nombre considérable de ces malades, que l'on a tenus sous observation pendant un ou deux ans, il n'y a pas eu de cas de récidive. Chez 12 malades on n'a observé aucun changement et chez un d'entre eux on a remarqué une sursensibilisation manifestée par une éruption sur l'endroit où le remède avait été appliqué.

Trente-deux malades souffrant d'affections inflammatoires des articulations (dont 23 atteints d'arthrite rhumatoïde et 9 d'arthrite rhumatismale) ont été soumis au traitement. Après la fin du traitement, on a observé chez 17 malades une amélioration considérable ainsi qu'un sensible amoindrissement des douleurs articulaires ; chez 11 malades de ce groupe les douleurs ont complètement disparu, la mobilité des articulations a été rétablie et l'œdème réduit. Après la dixième application du remède une des malades présentait sur tout le corps un prurit ainsi qu'une éruption de petits nodules roses, et ceci spécialement aux articulations des coudes et des genoux. A la suite d'un traitement au gluconate de calcium, de vitamine C par voie intraveineuse ainsi que de tablettes de périclémazine, administrées « per os », le prurit et l'éruption ont disparu. Chez 4 femmes malades on a observé aucun changement.

D'un groupe de 59 malades, souffrant d'arthrose déformante, 50 ont présenté une amélioration. Chez 36 les douleurs ont diminué et chez 14 elles ont disparu. Pour 9 cas la mobilité des articulations s'est rétablie, et, dans les cas présentant un œdème des articulations, celui-ci a été réduit. Chez 8 malades on a remarqué aucun changement ; pour 1 malade on a dû interrompre le traitement à cause de la sursensibilité pour le venin d'abeilles, manifestée par des frissons et un état de légère excitation, qui a disparu rapidement.

Sur un nombre de 4 malades souffrant d'une affection des vaisseaux artériels des membres — 2 atteints de la maladie de Bürger et 2 de la maladie de Raynaud — on a observé chez 3 une amélioration. Les douleurs aux membres malades ont cessé, la cyanose a disparu. Un des malades, qui avait une gangrène du pouce du pied droit, a été guéri après l'application d'apitoxine par électrophorèse.

On a constaté, chez tous les malades traités à l'apitoxine, l'amélioration de l'état général, de l'appétit et du sommeil. Chez un malade souffrant de sclérose du myocarde, l'arythmie qui accompagnait la maladie a disparu.

D'après les résultats thérapeutiques obtenus on peut apprécier que l'apitoxine bloque la conductibilité des nerfs sensitifs et atteint la diminution et la cessation des maladies névralgiques et rhumatisques, augmente la circulation dans les petits vaisseaux sanguins, améliore l'irrigation des tissus par le sang. Le venin d'abeilles stimule la formation des globules rouges. Dans 40 % des cas, les erythrocytes augmentent en nombre de 50 000 à 500 000. Dans 65 % des cas, l'hémoglobine augmente de 2 jusqu'à 12 %, la vitesse de sédimentation du sang a été réduite chez 80 % des malades et spécialement chez ceux souffrant d'arthrite rhumatoïde et d'arthrite rhumatismale. On a observé également une réduction de la cholestérol. L'épreuve à la diphenylamide, qui caractérise l'intensité du processus inflammatoire dans les articulations, a été également réduite d'une manière visible.

En totalisant les données exposées ci-dessus et considérant les bons résultats obtenus jusqu'à présent par le traitement au venin d'abeilles, résultats qui nous permettent de continuer nos recherches, nous recommandons fermement son large emploi dans la pratique thérapeutique.

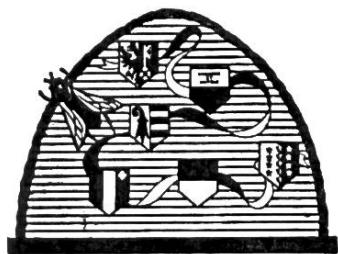
BIBLIOGRAPHIE

L'AGENDA APICOLE ROMAND 1971

L'Agenda apicole romand 1971 est en préparation à l'imprimerie de la Béroche.

M. J.-L. Häslar (2024 Saint-Aubin, NE) recevra avec plaisir les désirs, les suggestions ou les articles relatifs à cet auxiliaire précieux de l'apiculteur et il vous remercie par avance.

Réd.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Section des Alpes

† Albert ROSSELET

Nous avons le pénible devoir de porter à la connaissance de nos membres l'entrée dans son repos de notre cher collègue et ami Albert Rosselet, de Puidoux.